

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 207.

VENDREDI.

31 AOUT 1832.

GRÈCE.

NAUPLIE. 23 juillet. 1832. — Voici une relation des derniers événements de la Grèce extraite de la *Minerve*, journal ministériel grec.

Le général Catzaco avait été envoyé par le gouvernement pour attaquer les troupes de Nikitas, qui occupaient Calamata. Les deux armées étaient aux prises, et l'action commençait à devenir très-vive, lorsque heureusement le colonel français Barthélemy arriva pour séparer les combattans. Ainsi nous devons encore cette fois remercier les Français d'avoir empêché dans cette circonstance l'effusion du sang grec par des mains grecques. Le général en chef des rebelles, Colocotroni, était allé lui-même mettre le blocus devant Tripoïtza; mais la garnison, qui est nombreuse, ayant fait une sortie, a dispersé les troupes de Colocotroni, et celui-ci a eu à peine le temps de se sauver.

Travella, qui occupait Patras depuis long-temps, pressé de toutes parts par les troupes du gouvernement, a obtenu un armistice; il a ensuite envoyé son frère à Nauplie pour proposer au gouvernement les conditions sous lesquelles il pourra rendre la place. Après ces engagements particuliers, toutes les troupes des insurgés se sont concentrées, sous le commandement de Collerghi, ex-commandant de la cavalerie grecque, aux moulins, position assez forte près de Nauplie; ce chef annonçait l'intention d'assiéger la capitale. Mais l'armée nationale a déconcerté ses projets: conduite par le brave Criezoti, elle a engagé un combat opiniâtre, quoique peu meurtrier, et qui a duré deux jours. L'armée des insurgés a été complètement mise en déroute et dispersée, et son commandant lui-même a failli être pris. Nous sommes heureux d'annoncer que le nombre des morts et des blessés est très-peu considérable des deux côtés.

Les insurgés sont pour la plupart des paysans ou d'anciens soldats, qu'on enrôle par force et qui s'échappent à la première occasion. Comme cette armée formait toutes les forces des rebelles, et que sur elle reposaient toutes les espérances, il est probable qu'ils n'oseront plus bouger et que la guerre civile est terminée. Le gouverneur a d'ailleurs pris toutes les mesures et envoyé des corps d'armée à leur poursuite, pour les mettre dans l'impossibilité de se réunir de nouveau et les forcer à se rendre. La seule chose qui fasse gémir les vrais amis du pays, c'est la conduite inconcevable des Russes, qui ne veulent en aucune manière se résigner à voir la Grèce tranquille et heureuse, et font tout au monde pour susciter de nouveaux troubles.

Ces agitations intestines n'empêchent point le gouvernement de faire constamment ses efforts pour propager l'instruction et éclairer le peuple. Le ministre de ce département déploie la plus grande activité. De son côté la presse commence à se ranimer. Un nouveau journal va paraître dans quelques jours, sous le titre de *Moniteur Grec*. Ce sera le journal officiel.

RUSSIE.

On mande de Tiflis: La nouvelle ville de d'Akhalitsyk s'élève au pied de la montagne, le long de la rive droite de la Lotzchowka, emplacement qui, par son étendue, le peu d'inclinaison du terrain et l'abondance des eaux, offre tous les avantages que l'on pouvait désirer. On sait que le manque d'eau est le plus grand inconvénient de la situation de la vieille ville, où les habitans des quartiers élevés sont obligés d'aller chercher l'eau à plus d'une werste par un chemin assez escarpé. Dans tous les quartiers de la nouvelle ville, au contraire, on trouve à une faible distance, d'excellente eau potable. Les rues sont assez larges, unies et toutes dans l'alignement des feux de la forteresse.

Les familles indigentes qui ont émigré d'Erzeroum ont construit l'année dernière un assez grand nombre de maisons dans la nouvelle ville d'Akhalitsyk. Le gouvernement leur a donné des secours. Dans cette circonstance, chacun a reçu de 50 à 60 roubles d'argent et quelques pièces de bois de construction. Lorsque les édifices et les églises seront terminés et que les habitans riches élèveront de jolies maisons, cette ville sera sans contredit un des ornemens de nos provinces méridionales.

FRANCE.

PARIS, 28 août.

Un courrier est arrivé de Saint-Petersbourg au ministère des affaires étrangères. On a reçu par la même voie des lettres datées du 14 courant; elles portent que deux ou trois jours après le départ du courrier, le comte Pozzo di Borgo devait se mettre en route pour retourner à Paris en passant par Berlin, afin de continuer dans notre capitale à remplir son poste d'ambassadeur de l'empereur Nicolas. Le czar n'a cessé, depuis que le comte Pozzo di Borgo est arrivé à Saint-Petersbourg, de lui témoigner une bienveillance toute particulière; ainsi loin d'être en disgrâce comme on en avait fait courir le bruit, M. Pozzo di Borgo jouit au contraire d'une distinction toute particulière à la cour de Saint-Petersbourg; ces lettres confirment aussi la nouvelle que nous avons au-

noncée dernièrement que le comte Pozzo di Borgo serait sous peu de jours de retour à Paris.

On parlait à Saint-Petersbourg du prochain départ pour Paris du maréchal duc de Trévise. Les grandes revues sont terminées et les troupes sont rentrées dans leurs cantonnemens. On parlait d'un voyage que l'empereur devait faire dans l'intérieur de ses états; mais il paraît que Nicolas est encore indécis à ce sujet.

— M. de Talleyrand a été reçu hier par le roi: cette audience a duré plus de deux heures.

— Tout récemment l'autorité municipale a interdit à Rouen la vente des cafés dits avariés, vulgairement appelés *cafés gris*, comme pouvant avoir une fâcheuse influence sur la santé des consommateurs. Dans leur visite annuelle chez les épiciers de la capitale, les délégués de la faculté de médecine viennent de faire détruire ces cafés.

— On a reçu aujourd'hui des lettres d'Alger du 13. Les Arabes, au nombre d'environ 20.000 hommes, se concentraient au cap Matifoux, où il ont élevé quelques retranchemens; ils ont occupé la Maison Carrée, que le général en chef avait fait évacuer dans le courant de juillet, et l'on croyait que leur attaque serait avancée de quelques jours. Tout était préparé pour bien recevoir cette attaque. L'infanterie prête à se mettre en ligne pouvait être évaluée à 7000 hommes, la cavalerie à 1000 hommes; il y avait de plus 2 bonnes batteries d'artillerie de campagne, et les blockaus et fortins, armés d'artillerie et garnis de fusils de rempart, étaient convenablement approvisionnés. Chaque soldat avait reçu quatre paquets de cartouches.

— M. Carnot, ancien capitaine du génie, fils aîné de l'illustre général Carnot, mort en exil pendant la restauration, vient de succomber à une attaque de l'épidémie régnante. Il était âgé de 36 ans. M. Carnot avait quitté le service sous les Bourbons et s'occupait de la culture des sciences. Il a publié en 1824 un ouvrage sur la puissance motrice du feu.

— L'abbé Jean-Baptiste Zannoni, célèbre antiquaire de Florence et secrétaire de l'académie de la Crusca, est mort le 12 août, à l'âge de 58 ans.

— On écrit de Toulouse, le 19 août:

Hier, les prisonniers de la maison d'arrêt se sont insurgés, sous prétexte qu'on leur refusait du vin. La troupe a été obligée d'employer la force pour les faire rentrer dans l'ordre. Il y a eu une sorte de lutte dans l'intérieur de la prison. N'ayant pas d'armes, les prisonniers révoltés ont démolé le puits pour lancer les matériaux sur la force armée. Une heure après, tout était calme, et les plus mutins étaient mis au cachot. Le concierge de la maison d'arrêt avait été changé avant cette échauffourée.

— Le *Néomagus* des Lexoviens, l'ancienne ville romaine de Lisieux, située à un kilomètre de celle actuelle, dans la commune de Saint-Désir, va enfin être exploré dans un but tout scientifique. La société des antiquaires de Normandie a, dans sa séance générale du 25 juillet dernier, voté des fonds pour y pratiquer des fouilles.

Quelques journaux ont publié une prétendue lettre que S. M. la reine des Belges aurait adressée à l'occasion de son mariage, à la duchesse de Berry. Cette lettre, absurde dans l'intention, dans les pensées et dans les paroles, a été si maladroitement inventée, qu'elle ne peut faire de dupes que parmi ces lecteurs candides qui supposent vrai tout ce que publie l'opposition.

Nous ne savons, en vérité, comment qualifier la honteuse exploitation que font certaines feuilles des licences de la presse contre les personnes les plus augustes. Quand la France a placé au-dessus de toutes ses familles une famille qui avait montré près du trône la réunion des vertus privées les plus rares, elle n'a pas voulu sans doute que cet insigne honneur fût contre cette famille, digne de tant de respects, la cause du déchaînement de toutes les mauvaises passions.

Au moins ne s'est-on jamais avisé de penser que tout fût permis contre elle, et que, pour être prince, on dût être placé au ban de la calomnie. Nous avons sur quelque part qu'un fonctionnaire est moins qu'un homme, mais c'est dans les institutions de Saint-Just, et la France n'en est pas là.

La presse carliste ou républicaine avait déjà bien des titres au dégoût des honnêtes gens; ce dernier trait y mettra le comble. Livrer au public une lettre privée, supposée et mensongère; travestir les opinions et les sentimens d'une personne obscure, serait déjà une infamie aux yeux de tout le monde; mais se la permettre à l'égard d'une princesse royale que le mariage vient de placer sur le trône des Belges, d'une princesse non moins remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit que par les grâces de sa personne; lui imputer une démarche qui n'a pas même le mérite de la vraisemblance, dans le seul but de se créer des armes contre sa famille, certaines gens regardent cela comme une gentillesse: c'est à la pudeur publique à l'apprécier, comme aussi à juger une opposition qui ne rougit pas de descendre à de semblables moyens. (*France Nouv.*)

AFFAIRE DES S-SIMONIENS.

MM. Enfantin et les apôtres St-Simoniens, revêtus de leur costume, sont partis à pied de la montagne où ils font leur retraite et se sont rendus ce matin à la cour d'assises où ils étaient appelés. les uns comme prévenus au nombre de quatre, les autres comme témoins au nombre de trente-huit. Un cinquième prévenu, M. Rodrigues, ne faisait point partie du cortège, par suite de scission avec M. Enfantin; il s'est rendu tout seul et en habit ordinaire dans l'enceinte de la cour.

Au moment où l'audience s'est ouverte, il y avait dans l'auditoire un encombrement dont aucuns débats n'avaient depuis longtemps offert d'exemple. On remarque un grand nombre de dames st-simoniennes vêtues de robes bleues.

Le costume des prévenus est composé d'une tunique bleue très-courte, un gilet et un pantalon blanc, ils ont la barbe longue et les cheveux tombans. M. Enfantin se fait remarquer par une écharpe rouge en sautoir et les mots *Le père* écrits en gros caractère sur la poitrine. Derrière lui sont deux dames saint-simoniennes M^{lle} St-Aulaire et M^{me} Fouret, femme du prédicateur de ce nom. Les apôtres portent en sautoir des écharpes rouges et blanches suivant leur grade.

M. Naudin, président, procède à l'interrogatoire des prévenus.

M. Barthélemi-Prospér Enfantin répond: je suis âgé de 36 ans, je prêche la foi nouvelle.

M. le président: Où demeurez-vous? M. Enfantin: à Ménilmontant.

Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation. Les faits reprochés aux prévenus consistent surtout dans le délit d'outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. Contre Chevalier et Constant Deveyrier, d'avoir, en publiant, dans le journal le *Globe*, un article intitulé: *Des enseignemens du père Enfantin sur les relations de l'homme et de la femme*, commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs.

Il y a 38 témoins assignés à la requête des prévenus.

Le premier témoin, Moïse Retouret, en costume de St-Simonien, est introduit.

M. le président: levez la main. Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité.

Le témoin garde le silence et tourné vers le père Enfantin, lui demande une autorisation que celui-ci refuse.

Après des débats entre M. Delapalme, avocat-général, les conseils des prévenus et M. Enfantin qui prononce entr'autres cette phrase: « Je vous dis que je suis la loi vivante, et maintenant vous reniez ma parole. Il n'est pas étonnant que des hommes qui m'entourent et qui sont mes enfans, me consultent sur tout et agissent d'après moi, » les témoins refusent tous de prêter serment sans l'autorisation du *père suprême*.

M. Delapalme soutient l'accusation. Il trouve soit dans la correspondance, soit dans les écrits des prévenus, la base de la prévention; les brochures publiées sur les rapports de l'homme avec la femme lui paraissent contenir suffisamment le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs.

La parole est ensuite accordée aux défenseurs des prévenus.

Cette affaire ne sera terminée que dans la soirée.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 29 août.

Hier, l'archevêque de Malines a administré le sacrement de confirmation à un nombre considérable de personnes dans les deux églises des Sts-Michel et Gudule et de la Chapelle.

Aujourd'hui il doit administrer le même sacrement au Finistère et à Ste Catherine, mercredi au Sablon et au Béguinage; jeudi pour la seconde fois, à Ste Catherine. Dans ce premier voyage il n'a confirmé que les garçons; il doit revenir le 11 septembre pour confirmer les filles. Le nombre des personnes à confirmer dans la ville de Bruxelles est, dit-on, de 11 à 12 mille.

— Le départ de M. le général Merckx, ministre plénipotentiaire du Roi des Belges auprès du gouvernement prussien, a eu lieu hier pour Berlin comme il avait été annoncé.

— M. Ch. Lehon, ministre belge à Paris, momentanément à Bruxelles, est parti cette nuit pour Tournay. Il reviendra dans quelques jours. (E.)

— M. Ludloff, secrétaire de M. le baron de Stockmar, est parti hier à sept heures du soir pour Londres.

— Il a été constaté que la femme trouvée morte près des étangs d'Etterbeek, a succombé à une attaque de choléra, et que son corps n'offrait pas de traces de strangulation, comme il avait été dit d'après un autre journal.

— *L'Union* annonce que depuis quelques jours le service de l'hôpital des cholériques est dirigé par des sœurs hospitalières de l'hôpital Saint Jean. L'habitude que ces sœurs ont acquise dans les soins à donner aux malades fait espérer que cette mesure tant désirée par tous ceux qui s'intéressent au sort des malheureux cholériques, produira sur eux un heureux effet.

— La nuit dernière, il y a eu une tentative de vol chez M. Dehaes, banquier, rue des Boiteux; les voleurs, après avoir brisé le carreau extérieur, ont fait avec une forte vrille plusieurs trous au contrevent, et ils étaient parvenus à faire une ouverture assez grande pour passer le bras, mais une barre de fer placée transversalement les a mis dans l'impossibilité de les ouvrir, ils ont donc dû se retirer sans pouvoir pénétrer à l'intérieur.

— Par arrêté royal du 12 juillet dernier,

Mr C. J. Vanderstichelen, actuellement inspecteur en chef des contributions directes, douanes et accises dans la province de Brabant, est nommé receveur des contributions directes du premier ressort de la ville de Gand.

Mr. J.-F. Latour, inspecteur en chef des contributions directes, douanes et accises dans la province de Liège, est nommé en la même qualité dans celle du Brabant.

Mr. J.-H.-A. Bourquin, vérificateur de la comptabilité des contributions, etc. dans la province de Namur, est nommé inspecteur en chef desdites impositions dans celle de Liège.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 27 août, à 9 heures du matin, au 28 août, à la même heure, 36 nouveaux cas, 30 décès.

Ixelles, 28. — 5 cas nouveaux, 4 décès, 3 guérisons.

Schaerbeek 27. — Ni cas nouveau, ni décès.

Hal, 27. — 19 cas nouveaux, 11 décès.

Louvain, 27. — Un cas nouveau, aucun décès.

Gand, 27 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 18 décès, 4 nouveaux cas, 12 en traitement, 20 convalescens, 4 guéris.

Termonde, 27. — 6 cas nouveaux, un décès.

Alost, du 25 au 27. — 7 cas nouveaux, 5 décès.

Rupelmonde, 16. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Anvers, du 27 au 28. — 11 nouveaux cas, 6 décès, 5 guéris.

Malines, 27. — 3 cas nouveaux, un décès.

Lierre, 26. — Un cas nouveau, suivi de décès.

Mons, 27. — Aucun cas nouveau, un décès.

Soignies, 25. — 12 cas nouveaux, un décès.

Ath, 27. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Tournay, 27. — 5 cas nouveaux, 3 décès.

NAMUR, 30 août.

Le Roi a accordé des grâces à cinq individus condamnés par la cour d'assises, et jusqu'à présent détenus dans la prison de Namur; on doit aujourd'hui leur apprendre cette heureuse nouvelle.

Voici les noms des condamnés qui ont été l'objet de la miséricorde royale:

1° Georges, François, condamné à 5 ans de détention pour avoir pris part à la dévastation de la maison du sieur Coppaux en 1830; déjà il avait obtenu une réduction de 3 ans; aujourd'hui S. M. lui fait remise entière du reste de sa peine;

2° Daune, Louis, condamné à 3 ans de détention;

3° Daune, Jean-Joseph, idem à 4 ans;

4° Cléda, Jean-Joseph, idem, à 6 mois;

5° Adam, Jean-Joseph, idem, à 6 mois,

tous les quatre pour avoir résisté à la gendarmerie et porté des blessures à un gendarme.

Les deux premiers viennent d'obtenir la remise de la moitié de la peine prononcée contre eux, et les deux autres grâce pleine et entière.

Le 15 de ce mois, un orage a causé de grands dégâts dans les communes de Jemelle, d'Ave et Auffe.

— Une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 18 de ce mois, recommande aux gouverneurs des provinces, de veiller à ce que les autorités communales ne fassent aucune retenue sur l'indemnité de 35 cents par jour allouée aux habitans pour logemens militaires.

— On lit dans le *Courrier de l'Escant*:

Un déplorable événement vient de jeter la consternation dans une de nos plus honorables familles. M. de Formanoir de la Cazerie, propriétaire, chassant sur ses terres de Celles-Molembaix, a été tué par l'explosion de son fusil qui s'est brisé entre ses mains.

— Nous trouvons dans le *Journal d'Anvers* les détails suivans:

Les épreuves de canons à bombes dont le système est dû à M. le colonel français Paixhans ont eu lieu hier à Brasschaet comme nous l'avons annoncé. Le gouverneur militaire et tout l'état-major de l'artillerie de la place étaient présens. Les épreuves ont commencé par la pièce de 10 pouces, dont le projectile creux et pesant 60 kil. a atteint une énorme distance qui ne nuit pas à la justesse du tir. Il en a été de même de la pièce de 8. On peut évaluer à 3000 mètres la portée de ces projectiles. Les boîtes à mitraille lancées par ces pièces offrent un des plus puissans moyens de destruction. On a successivement employé les diamètres de 8 et de 10 pouces, c'est-à-dire, une boîte de 59 kil. contenant 545 balles et une boîte de 108 kil. chargé de 947 balles de 3 onces. L'effet en a été effrayant et terrible, et cette nouvelle arme a paru une importante addition aux ressources de l'artillerie.

— Dernièrement à Turnhout une patrouille hollandaise passa devant une de nos sentinelles avancées; un des soldats de Guillaume fit sonner la batterie de son fusil, eu disant: *Voilà de bon genièvre de Schiedam!* à quoi le Belge répondit en frappant sur son briquet: *Voici de bon Faro dont il me tarde de vous faire boire!!!*

— Un ami des pauvres a fait célébrer dans l'église de Saint-Sauveur à Bruges une messe solennelle, après laquelle il a fait distribuer aux pauvres 1,300 pains de deux kil^o et 90 pains à l'école des pauvres de la paroisse.

— Nous avons déjà annoncé que M. Paulis-Vielvoye, président de la société royale de philanthropie de Verviers, a été reçu le 21 de ce mois en audience particulière, par LL. MM. le Roi et la Reine. Voici le discours qu'il leur a adressé à cette occasion:

« Sire, dans ce concert de félicitations que l'on s'empresse d'adresser de toutes parts à V. M., au sujet de l'heureuse union qu'elle vient de contracter, et qui comble une grande partie des desirs du peuple belge, les membres de la société royale de Philanthropie de Verviers, dont j'ai l'honneur d'être un des fondateurs et le président, ne voudraient pas être les derniers à faire entendre leurs voix, eux qui ont toujours présentes

« à la mémoire les faveurs que V. M. a faites à la société, en voulant bien
« être comptée au nombre de ses membres, et en l'honorant de sa royale
« protection, ce qui leur permet d'espérer, Sire, qu'elle sera un jour éga-
« lement honorée de la puissante protection de votre auguste épouse,
« dont la renommée publie déjà les vertus bienfaisantes. Je suis heu-
« reux, Sire, d'être encore, dans cette circonstance solennelle, l'inter-
« prète des sentimens des membres de la société, et ces sentimens, Sire,
« si j'en juge d'après ce que j'éprouve moi-même, seront indestructibles.

« Au milieu de tant de vœux, nous n'en formons plus qu'un seul qui
« les renferme tous; c'est qu'après avoir consolidé l'existence politique du
« pays par la plus glorieuse, la meilleure, la plus sûre et la plus utile
« de toutes les alliances, vous puissiez réaliser, Sire, tout ce que votre
« cœur généreux projette pour le bonheur d'une nation dont toutes les
« espérances reposent sur la sagesse, la fermeté, et le caractère loyal
« d'un Roi qu'elle est fière d'appeler *le Roi de son choix*. Qu'il me soit
« permis, Sire, d'exprimer encore à Votre Majesté, au nom de la garde
« civique de Verviers, dont j'ai l'honneur d'être major, les sentimens du
« plus pur dévouement envers votre personne, dont les intérêts se con-
« fondent avec ceux de la patrie.

« Le commerce de notre ville, Sire, comme celui de tout le royaume,
« attend de l'heureuse influence que Votre Majesté ne peut manquer
« d'avoir chez les nations étrangères et amies, des traités de commerce
« propres à relever nos fabriques, et l'industrie reconnaissante, Sire, sera
« doublement heureuse de voir sa prospérité renaître et de la devoir à
« son Roi.

« Oserais-je encore, Sire, à l'occasion de votre heureuse union, im-
« plorer votre clémence royale pour mes malheureux compatriotes gar-
« des civiques condamnés à mort et à la brouette par le conseil de guerre
« à Gand, pour insubordination? Ils méritent votre clémence, Sire;
« ils n'étaient qu'égarés. J'ose demander grâce pour eux à Votre Majesté,
« et j'espère l'obtenir de mon Roi. Je me joins à leurs malheureux pa-
« rens, qui la sollicitent dans une requête que j'ai l'honneur de remet-
« tre à Madame pour qu'elle daigne aussi intercéder pour eux auprès de
« Votre Majesté. »

— Un journal de Paris, contient les réflexions suivantes :

On sait qu'en France, il n'y a point de président de conseil et que les
ministres et le roi lui-même se livrent à la campagne aux plaisirs de la
saison. Il en est de même en Angleterre, ce qui semble prouver que les
embarras de la politique inquiètent peu les cabinets. Ainsi, lord Grey
s'absente pour un mois ou six semaines qu'il va aller passer dans une de
ses terres du Northumberland; le vicomte Althorp est parti pour aller
voir son père; le lord chancelier Brougham, se rend auprès de sa mère
et de sa sœur habitant un vieux manoir de famille, qu'il va faire restau-
rer sous ses yeux; lord Lansdown qui habitait Richmond à huit milles
de Londres se dispose à s'éloigner davantage. Ainsi à Londres comme à
Paris la haute administration se repose comme si elle n'avait rien à faire.

— Un champ, situé dans la commune de Gentilly, (France), s'est
tout-à-coup affaissé à la profondeur de plus de 25 pieds. La terre végé-
tale recouvrait une ancienne carrière dont la voûte était mal soutenue :
on n'a heureusement aucun accident à déplorer; mais de larges crevas-
ses font craindre que cet éboulement ne se communique aux terrains
avoisinans.

— *L'Handelsblad* assure que vers la mi-septembre, le quartier-gé-
néral retournera de Tilbourg à Bois-le-Duc.

— On écrit de Rotterdam, 25 août : On nous apprend à l'instant que
le choléra s'est manifesté la nuit dernière parmi les bestiaux. A Katen-
drecht trois vaches avaient, ce matin, succombé; une quatrième était
mourante.

— Nous avons publié la communication faite par le ministre d'Au-
triche en Suisse, M. de Bombelles, à la diète fédérale. M. le président
a répondu en ces termes :

« Que la Suisse reçoit avec plaisir la communication qui vient de lui
être faite, et qu'elle l'envisage comme une preuve des sentimens pacifi-
ques de l'Autriche envers la confédération; que ses préparatifs militaires
ne sont dirigés contre aucune puissance en particulier, mais qu'ils sont
faits dans l'intérêt général de l'Europe et plus encore de la Suisse, pour
qu'elle puisse être prête à défendre sa neutralité, en cas que la guerre
vienne à éclater; que la Suisse verrait avec plaisir les autres états réduire
leurs armées au pied de paix, mesure qui la dispenserait de continuer à
armer pour la défense de sa neutralité et de son indépendance. »

— On écrit de Lucerne : M. le vicomte de Châteaubriand est arrivé à
Lucerne le 15 août. Il en est parti pour faire une excursion au Saint-
Gothard, d'où on l'attend de retour.

— Le docteur Lequime, délégué à Hal par le gouvernement, signale,
dans une lettre adressée au *Courrier*, comme cause des ravages qui y fait
l'épidémie, la confiance qu'une grande partie de la population accorde
à un empirique.

— On écrit de Rome, 14 août :

La tranquillité rétablie à Ancône et la cessation de l'état compliqué des
relations communales dans les provinces, déposent en faveur du gou-
vernement, qui, du reste, paraît disposé à faire droit aux réclamations
équitables des conseils provinciaux; et on s'attend à ce que, par la sécu-
larisation presque totale des légations et l'entière évacuation par les trou-
pes étrangères, la tranquillité sera maintenue. Pour atteindre ce but et
en avoir la garantie, le gouvernement s'occupe activement de l'organi-
sation de l'armée, qui se composera de 11,000 hommes de troupes de
ligne, 2000 douaniers, 2000 carabinières, 2000 dragons et 3000 hommes
de troupes étrangères ou suisses; ce nombre sera ensuite porté à 5000; en
tout 22,000 hommes, si toutefois les moyens précautionnaires permettent au
gouvernement de faire face aux dépenses de ce chef; car il y a toujours
pénurie d'argent au trésor public. (*Gazette universelle.*)

— On écrit de Naples, le 8 août : Le Vésuve continue ses éruptions et
offre chaque jour des catastrophes plus funestes.

L'intérieur du cratère a présenté, le 4 août, plusieurs crevasses de 30
à 40 pieds chacune, d'où sortaient avec un horrible fracas des laves qui
couvrirent la montagne dans plusieurs directions.

Le 5 août, le Vésuve présenta trois grandes masses de matières volca-
niques enflammées, qui paraissaient être trois nappes d'un fluide en
ébullition dans trois immenses conques d'une circonférence de 150 pieds
au moins chacune. Ces matières se précipitèrent avec furie vers l'ermi-
tage de Salvatore en forme de cascade; et, arrivées au bord de la mon-
tagne, elles s'y partagèrent en nombreux et petits ruisseaux qui se per-
dirent au milieu des débris des anciennes laves. Dans ce même moment,
l'entier caractère, quoique obscurci par des torrens de fumée, réfléchis-
sait une lumière sombre produite par les feux souterrains, et réveillait
l'idée d'une illumination gigantesque, dont l'horreur native et l'éclat ma-
gique causaient en même temps l'admiration et l'effroi.

Les peintres et nos paysagistes cherchent à reproduire les diverses phases
de cette éruption; mais la nature en a été si prodigieusement variée qu'ils
désespèrent de la représenter avec exactitude. Nos craintes ne sont pas à
leur terme; le Vésuve gronde toujours, et nous attendons encore de nou-
veaux et splendides désastres.

Aux rédacteurs du BELGE.

Bruxelles, 29 août 1832.

Convaincu que dans un moment où l'épidémie semble augmenter d'in-
tensité et étendre ses ravages, il est du devoir de chacun de publier tout
ce qui peut paraître rassurant, tout ce que l'on croit pouvoir servir à la
conservation de quelques citoyens, je me hasarde à demander la publi-
cation de ces lignes.

Après avoir essayé la plupart des moyens recommandés dans le traite-
ment du choléra-morbus, et avoir comparé les résultats obtenus, je n'ai
pu jusque dans ces derniers temps, donner une préférence absolue à au-
cun d'eux; tous semblaient être quelquefois utiles, mais peu efficaces
dans le plus grand nombre de cas graves.

Aujourd'hui je crois devoir faire une exception, entre les médicamens
usités, en faveur de l'opium; j'ai obtenu des résultats satisfaisans de son
emploi, non seulement pour empêcher le développement du choléra,
mais même dans le traitement de la maladie en général. Je sais que c'est
un remède connu, anciennement employé contre le choléra ordinaire,
mais je ne crois pas que dans l'épidémie présente, il ait été proposé
comme base de traitement, ou enfin si quelques médecins en ont parlé
d'une manière avantageuse, des opinions émises dans un sens contraire
en ont presque aussitôt détourné l'attention.

Depuis 4 à 5 jours que j'ai fait usage de ce médicament chez un cer-
tain nombre de malades, j'ai éprouvé que, pris par les adultes à la dose
d'un, de deux ou de trois grains en 24 heures, l'opium non seulement
calme les vomissemens et arrête les selles, mais encore diminue les cram-
pes, les angoisses et les autres troubles qui ont lieu chez les malades,
provoque les sueurs et facilite enfin cette réaction générale, souvent si
vainement désirée.

Dans une maladie aussi grave et dont la marche est aussi rapide, il ne
faut négliger aucun moyen de ceux qui ne paraissent pas devoir agir
contradictoirement; il est donc superflu d'ajouter que s'il y a pléthore on
force suffisante chez le malade, la saignée sera utile ou nécessaire; que
dans tous les cas, les moyens révulsifs à la peau seront d'un grand avan-
tage.

Si enfin, ce que je n'ai pas encore observé, le moyen proposé déter-
minait une congestion cérébrale, ce danger serait peut-être moins pres-
sant que celui que l'on aurait évité, et l'on aurait recours aux moyens or-
dinaires pour la combattre.

Il est encore généralement reconnu que par le même moyen on guérit
la cholérine et que l'on évite par conséquent le développement du choléra.

J'engage messieurs les médecins à faire connaître ce que l'expérience
leur aura appris à l'égard de ce remède; si moi-même j'observais des faits
contraires à ce que je viens d'avancer, je me ferais un devoir de les pu-
blier.

J. V. docteur en médecine.

EXPÉRIENCE D'UN VAISSEAU SOUS-MARIN,

Inventé par M. Villeroy.

Le 12 août est devenu un jour de fête pour la population de l'île de
Noirmoutier, par l'expérience publique du bateau sous-marin inventé
par M. Villeroy (de Nantes). Celui-ci a fait à sa machine l'heureuse ap-
plication des formes et des moyens de locomotion dont la nature a
doué les poissons. Elle est longue de 3 mètres 20 centimètres, sur un
mètre 10 centimètres dans son plus grand diamètre. Trois hommes suf-
fisent pour la manœuvrer et y rester, sans être incommodés, pendant
plus d'une heure.

A quatre heures, la mer étant dans son plein, M. Villeroy est entré
dans sa machine, et l'a poussée au large.

Le bateau à vapeur sous-marin a d'abord couru à fleur d'eau pen-
dant une demi-heure, ensuite il a plongé dans 15 ou 18 pieds d'eau,
où il a enlevé du fond des cailloux et recueilli quelques coquillages. Il a
couru ensuite en divers sens pendant cette submersion pour tromper une
partie des canots qui l'avaient entouré depuis le commencement de
l'expérience. M. Villeroy, remontant ensuite, a reparu à quelque dis-
tance, se dirigeant à fleur d'eau dans diverses directions, et après cette
navigation, qui a duré en totalité cinq quarts d'heure, il a ouvert son
panneau, et s'est montré au public, qui l'a accueilli d'un vif intérêt et
de ses suffrages.

D'après cet essai, il paraît démontré qu'on peut, avec cette machine,
parcourir à son gré des espaces étendus, tant au fond de la mer qu'entre
deux eaux et avec la même vitesse, selon l'auteur, que le ferait une

embarcation ordinaire. On peut alors, par ce moyen, se rendre par un degré de profondeur d'eau, calculé d'après sa densité, au milieu d'un port ou d'une flotte, à l'insu de l'ennemi, incendier ses navires, en s'établissant sous leurs flancs, les exposer à toute espèce d'avaries, en coupant leurs amarres; on peut aussi, en raison de ces facultés, extraire du fond des eaux, les objets naufragés, aller y recueillir le corail, l'huître perlière, divers coquillages.

L'auteur assure qu'il peut descendre à son gré jusqu'à 5 et 600 pieds de profondeur; mais alors vu l'absence totale de lumière, on s'y trouverait réduit à recueillir les productions de ces régions inconnues, en les prenant au hasard avec la main. Lorsqu'il était par celle de 15 à 20 pieds, il distinguait parfaitement l'heure sur le cadran d'une montre d'un bout à l'autre de la machine. Comme celle-ci est en fer, il n'a pu tenter toutes les expériences qu'il se propose sur le magnétisme, une autre en cuivre offrirait cet avantage.

« Au moment où nous voguions à fleur d'eau, disait-il, nous entendions le bruit des flots très-distinctement, et nous étions éclairés par une lumière oscillante comme leurs ondulations; elle nous présentait même parfois un effet fort surprenant, analogue à une espèce de scintillation. En descendant par 15 à 20 de profondeur, la clarté s'est affaiblie graduellement, et nous n'avions plus qu'un demi-jour interrompu momentanément par le passage peut-être des poissons ou de quelques plantes marines.

RÉCEPTION DE LORD DURHAM PAR L'EMPEREUR NICOLAS.

Un journal anglais publié les détails suivants sur le voyage de lord Durham, ambassadeur extraordinaire de S. M. B. à Saint-Petersbourg, et sur sa réception par l'empereur de Russie.

Lord Durham est, comme on le sait, M. Lambton, gendre de lord Grey; il a toujours siégé dans les rangs des whigs les plus prononcés.

« Dans notre voyage à Cronstadt, avec lord Durham et sa suite, nous nous trouvâmes au milieu d'une escadre russe, croisant en dehors de l'île de Dago, et consistant en 8 vaisseaux de ligne, 4 frégates, 1 brick et 3 goëlettes; et à notre arrivée à Cronstadt, le 14^e jour après notre départ de Sheerness, nous trouvâmes à l'ancre 1 vaisseau à 3 ponts, 5 à 2 ponts, 5 frégates et 3 corvettes, tous parfaitement équipés et n'attendant que la visite de revue de l'empereur pour prendre la mer. Aussitôt après que nous eûmes jeté l'ancre, l'amiral, accompagné de plusieurs officiers de marine et du gouverneur de la forteresse, vint à bord pour rendre ses devoirs à lord Durham.

« Le lendemain, 17 juillet, l'empereur vint de Péterhoff, sa résidence d'été, pour inspecter sa flotte. Il descendit le fleuve dans un bateau à vapeur, d'où il se mit dans son canot en arrivant près des vaisseaux; mais sa visite fut entièrement privée: point de salut, point de vivat, enfin point de cérémonie. Il tenait lui-même le gouvernail de son canot, et alla à bord de chaque bâtiment de la flotte qu'il inspecta très-minutieusement et avec la plus grande attention. S. M. envoya ensuite un de ses officiers à bord du *Talavera*, pour complimenter lord Durham sur son arrivée et pour s'informer de la santé des dames; il témoigna aussi le désir de le voir sur le bateau à vapeur, quoique en habit de voyage, étant bien aise, dit-il, de faire, sans délai et sans cérémonie, connaissance avec S. S.

« En conséquence, lord Durham se rendit à bord et fut reçu d'une manière très-gracieuse.

« Durant l'entrevue, Sa Majesté exprima le désir qu'elle avait de visiter le *Talavera*, et promit de fixer sa visite à un jour très-prochain. Elle quitta ensuite Cronstadt, et son départ eut lieu sans plus de cérémonie que son arrivée. Bientôt après, l'ambassadeur avec sa femme, lady Durham, ses deux filles misses Lambton, et les officiers de la suite de S. S., quittèrent le *Talavera* et continuèrent leur voyage pour Saint-Petersbourg dans le bateau à vapeur de S. M. la *Comète*, qui nous avait accompagné d'Angleterre dans ce but. La cérémonie ordinaire du salut fut observée quand S. S. quitta le vaisseau; et il est vrai de dire que son départ fut vu avec regret par tous les officiers du vaisseau; car toute sa société avait été si aimable et avait causé si peu d'embarras à tout l'équipage, que son séjour à bord fut trouvé trop court par tout le monde.

« Les Russes de toutes les classes, mais particulièrement les employés du gouvernement, nous ont traités avec la plus grande civilité.

« L'empereur fixa au samedi 21 juillet (nouv. style) la visite qu'il avait promise de faire à bord du *Talavera*, et en conséquence nous nous hâtâmes de rejoindre notre vaisseau pour être prêts à le recevoir.

« Le temps fut magnifique dans la matinée du jour fixé pour cette visite, et de très-bonne heure la *Comète* arriva de Saint-Petersbourg, amenant lord Durham, M. Ward, secrétaire de légation, l'honorable M. Ponsonby, M. Ellice, le docteur Eden et deux gentlemen attachés à l'ambassade de lord Heytesbury, tous en grand costume diplomatique, à l'exception de l'ambassadeur lui-même qui portait l'uniforme militaire.

« Un peu après dix heures, l'empereur arriva à Peterhoff, sur un bateau à vapeur, comme à son autre visite; mais cette fois il vint à découvert, et l'étendard impérial flottant. Il était accompagné d'une suite nombreuse et d'un autre bateau à vapeur d'une grande dimension et portant 22 gros canons. Comme il s'approchait, toute la flotte russe hissa ses pavillons et fit le salut, après quoi le *Talavera* fit le sien.

« Alors l'empereur descendit du bateau à vapeur dans son canot, qu'il gouvernait toujours, et ayant l'étendard de l'empire à sa poupe; il visita quelques-uns de ses propres vaisseaux, après il vint à notre bord. Nous le reçûmes avec toutes les cérémonies usitées sur les vaisseaux anglais quand ils reçoivent la visite de souverains. S. M. était accompagnée de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, du prince d'Oldenbourg, du prince Menzikoff, du prince Uisoff et d'un nombreux et brillant état-major, dont je n'ai pu retenir tous les noms en off et en ski. En arrivant

sur le pont, l'empereur toucha cordialement la main au capitaine Brown et lui dit en anglais: « Voulez-vous me permettre de voir votre vaisseau? » Je parle très-mal l'anglais. » Il semble très-bien comprendre notre langue, mais par le manque d'habitude il s'exprime avec difficulté. Le fait est qu'il parle habituellement français ou allemand aux étrangers, mais comme le capitaine Brown n'entend aucune de ces deux langues, S. M. fut obligée de lui parler anglais, et s'en tira assez bien. On la conduisit par tout le vaisseau, qu'elle examina très-minutieusement, et fit plusieurs questions qui prouvent ses connaissances en marine, qui sont réellement surprenantes, surtout quant à ce qui concerne la marine anglaise. Il s'informa nominativement de M. Blake, constructeur célèbre du chantier de Portsmouth, et fit quelques remarques sur les améliorations qu'il se proposait de faire. Il parla aussi du constructeur de Devonport.

« Il y a à bord du *Talavera* une pièce de 68 qu'il examina avec beaucoup d'attention, et la vit manœuvrer dans tous les sens. Il sembla charmé de la facilité avec laquelle cette lourde pièce était manœuvrée par peu d'hommes, et, prenant un levier, il essaya de soulever la pièce et s'écria: « Oh! c'est bien facile. » Pendant que l'empereur était à examiner les dépôts de munitions et de vivres, on sonna les huit coups de cloches (midi). Il est d'usage dans la marine britannique que les matelots dinent à midi précis, et jamais, excepté dans les cas de nécessité urgente, ils n'attendent une minute de plus; cet usage fut suivi sur notre vaisseau, notwithstanding la présence de l'empereur; et lorsqu'il monta sur le pont, l'équipage était à dîner, il en parut charmé; il voulut goûter la soupe et le bœuf, et dit: « C'est fort bon; maintenant avez-vous du rum ou du whiskey? » Le capitaine dit: « V. M. trouvera des rafraichissemens dans la chambre. » « Non, non, reprit-il, ce n'est pas ce que je veux dire; je veux dire que je désire boire avec l'équipage. En conséquence, on « lui présenta un verre de grog qu'il avala en disant: « Je bois à la santé du roi Guillaume IV et de tout son peuple! »

« Dans le magasin des munitions, des outils de charpentiers avaient été arrangés de manière à former ces mots: *Dieu bénisse le roi!* En les lisant l'empereur s'écria: « Dieu bénisse le roi! je le dis, Dieu le bénisse, c'est un de mes bons amis. » Il y avait dans la manière dont il prononça ces paroles quelque chose de si franc, de si naturel et en même temps de si cordial, qu'il gagna tous les cœurs; quant au capitaine Brown, dès ce moment, il oublia l'empereur, et traita S. M. comme un brave marin anglais traiterait un confrère aimant son roi et son pays autant que lui-même. L'empereur le traita de même, et tout le temps qu'ils se trouvèrent ensemble, ils conservèrent ce degré de cordialité, qui a dû autant flatter le capitaine Brown qu'il a dû surprendre tous les courtisans russes.

« L'empereur se montra hautement satisfait de tout ce qu'il vit, ainsi que de la réception qui lui fut faite, et nous eûmes lieu d'être aussi bien satisfaits; car ses manières étaient si aisées, si affables, et montraient un si grand désir de plaire, qu'il eût été impossible de ne pas en être satisfait. Il fit quelques questions à tous les officiers qui lui furent présentés, et toucha la main aux jeunes aspirans qui eurent cet honneur.

« Avant de quitter le vaisseau, l'empereur dit: « Capitaine, je vous remercie infiniment de votre politesse à mon égard; vous m'avez tout fait voir. Maintenant, je n'ai rien à vous montrer en retour que mes gardes, il faut attendre jusqu'à mercredi: vous viendrez au camp avec vos officiers, et je vous ferai voir mes gardes. » Alors il invita le capitaine Brown et le commandant Herringham à aller dîner le lendemain à Péterhoff, et, serrant cordialement la main du capitaine, il quitta le vaisseau. Les mêmes honneurs lui furent rendus qu'à son arrivée; l'étendard impérial étant de nouveau hissé sur le bateau à vapeur, toute la flotte le salua de nouvelles salves, et S. M. retourna à Péterhoff.

(La fin à demain.)

COMMERCE.

PRIX DES HUILES A LILLE, 27 août.

	Graines.		Houles.		Tourteaux.	
Colza	26 00	23 50	76 50	76 00	10 25	10 75
Oëillette	25 00	23 50	100 00	100 50	9 25	8 50
Id. bon goût	» »	» »	111 00	110 00	» »	00 00
Lin	18 00	18 50	78 00	00 00	15 00	16 50
Caméline	20 00	00 00	00 00	00 00	10 00	00 00
Chanvre	13 00	14 00	00 00	00 00	9 25	9 00
Huile épurée pour quinquets			82 50	82 00		
Idem » » réverbères			80 50	80 00		

BOURSES.

ANVERS, 28 août.

Emprunt de 12 millions	99	P	Emprunt romain	79	P
» de 10 millions	99 1/4		Lots	379	P
» Rothschild	75 1/4	A	Napolitains	76 1/4	P
Autriche métalliques	88 3/4		Guehard	79 1/2	
Lots de Pologne	98 1/2		Rente perp. espag. à Paris		
Rentes remb. (los-renten)	88		» » à Amsterdam	50 7/8 à 5x	

PARIS, 27 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 98 fr. 75 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 82 75. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 68 85. — Act. de la banque, 1655 00. — Certific. Falconnet, 81 00. — Cortès d'Espagne, 11 1/2. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 78 1/2. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 3/8. — Emprunt d'Haïti, 195 00. — Emprunt belge, 77 1/8. — Emprunt romain, 80 070.

AMSTERDAM, 27 août.

Dettes actives 433 7/4. Billets de change 16 15 1/16. Synd. d'amortissement 73 7/16. Rente perp. d'Amsterdam 50 7/8. Métalliques 85.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.